NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

UNITED NATIONS
HUMAN RIGHTS
OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER

HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME - OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS - 1211 GENEVE 10, SUISSE
www.ohchr.org - TEL : +41 22 917 9000 - FAX : +41 22 917 9008 - E-MAIL : ohchr-registry@un.org

REFERENCE:20thMSP/2024/AF

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Mission permanente et a l'honneur de se référer à sa note verbale du 23 janvier 2024 concernant la **vingtième réunion** des États parties chargée d'élire les membres du Comité des droits de l'enfant, qui doit se tenir au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York le **jeudi 23 mai 2024, dans la salle de conférence 1, à partir de 10 heures.**

La mission permanente est invitée à se faire représenter à la réunion et à présenter, si possible au plus tard une semaine avant la date de la réunion, les pouvoirs de son représentant, émanant soit du chef de l'État ou du gouvernement, soit du ministre des affaires étrangères, ainsi que les noms des autres membres de sa délégation.

Les copies numériques anticipées des pouvoirs, délivrées par le chef d'État ou de gouvernement ou par le ministre des affaires étrangères, peuvent être soumises via le module eCredentials du portail e-deleGATE (http://edelegate.un.int). Si les délégations rencontrent des problèmes techniques lors de l'utilisation du portail e-deleGATE, veuillez adresser vos demandes à missions-support@un.int. Un guide étape par étape sur la manière de soumettre les pouvoirs via le portail e-Credentials est disponible ici. Les États parties sont en outre priés d'envoyer l'original de la copie papier des pouvoirs officiels à l'adresse suivante OHCHR New York, à l'attention de Nenad Vasić, Room S-3151, United Nations, New York, NY 10017. Si les pouvoirs originaux ne sont pas reçus à temps pour être envoyés par la poste, ou si une livraison en personne est préférable, les délégations sont priées d'apporter la copie papier originale dans la salle de conférence le jour de la réunion. Pour toute précision concernant la réunion électorale, veuillez contacter Jochen De Vylder à l'adresse jochen.devylder@un.org, ou Nenad Vasić à l'adresse vasic@un.org.

L'ordre du jour provisoire (CRC/SP/55) est disponible ici.

La Mission permanente rappellera que l'Assemblée générale, dans sa résolution 68/268 (par. 13), encourage les États parties, lors de l'élection des experts des organes conventionnels, à tenir dûment compte, comme le prévoient les instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme, d'une répartition géographique équitable, de la représentation des différentes formes de civilisation et des principaux systèmes juridiques, d'une représentation équilibrée des hommes et des femmes et de la participation d'experts handicapés à la composition des organes conventionnels relatifs aux droits de l'homme.

La même résolution de l'Assemblée générale 68/268 (par. 12), exige la fourniture d'informations concernant la composition actuelle du Comité. Ces informations sont disponibles dans la note du Secrétaire général, ainsi que sur la page web du Comité à l'adresse suivante : 20ème réunion des Etats parties & élections 2024 | OHCHR

29 avril 2024